

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le



ID: 089-218904647-20210507-DEL2021_028-BF



RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINITRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

Situation financière et budgétaire de la Commune, crise sanitaire et nouvelle équipe municipale sont autant de paramètres qui rendent l'année 2020 totalement atypique.

Dès notre arrivée, nous avons eu la charge de préparer et voter le budget primitif 2020. Au vu de la situation financière de la Commune, nous avons fait le choix de voter un budget sincère, sans recours à l'emprunt et donc en déséquilibre. Le Préfet a logiquement saisi la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Suite à un 1^{er} puis un 2^{ème} avis de la CRC, le Préfet a arrêté notre budget primitif 2020 en décembre.

Les avis de la CRC sont sans appel :

- la Commune est fortement endettée et cette situation s'est aggravée en 2016 avec le refinancement de l'emprunt structuré dans le cadre du dispositif national de sortie des emprunts toxiques.
- Elle présente des ratios de gestion défavorables avec des charges de personnel très audessus de celles des communes de même strate, une forte rigidité de ses charges de fonctionnement et un potentiel fiscal faible associé à des taux de fiscalité déjà supérieurs à la moyenne des communes comparables.
- Malgré cette situation dégradée, la Commune a continué à recourir à l'emprunt en 2018 et 2019 en appelant plus d'un million d'euros pour financer des dépenses excédant sa capacité de financement et a procédé, fin 2019, à de nouveaux recrutements qui ont alourdi ses dépenses de personnel.
- Outre les déséquilibres budgétaires, la Commune est confrontée à des problèmes de trésorerie, son fonds de roulement a été divisé par 10 au cours des 5 derniers exercices, elle fait face à un stock de factures impayées dont certaines datent de 2019 et elle n'a pas été en mesure de payer dans les temps l'annuité de la dette de son principal emprunt.

Les mesures préconisées par la CRC ont été immédiatement mises en place pour commencer à réduire les dépenses sur le dernier trimestre.

Les rattachements des charges et produits, écritures comptables obligatoires en fin d'année, ont été effectués alors qu'ils ne l'étaient plus depuis 2016.

Il en est de même pour les intérêts courus non échus (ICNE) qui ont fait l'objet d'une régularisation de − 116 K€ en 2020 permettant de réduire d'autant le montant du chapitre des charges financières.

Par ailleurs, la crise sanitaire est venue augmenter certaines dépenses (achats de masques, gels hydro-alcooliques) et amoindrir des recettes. Mais nous avons reçu des aides spéciales covid-19 de l'Etat et de la CAF. Tous ces éléments font de l'année 2020 une année difficilement comparable aux précédentes

Envoyé en préfecture le 12/05/2021 Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le

ID: 089-218904647-20210507-DEL2021_028-BF

Le résultat du compte administratif (CA) tient compte des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice ainsi que des dépenses et recettes engagées restant à réaliser. Celui-ci ainsi que le montant des restes à réaliser seront repris au budget primitif de l'exercice 2021.

Pour information : la maquette officielle M14 est consultable en mairie

Avant de présenter le compte administratif, nous vous rappelons que le budget 2020 se présentait de la façon suivante :

Dépen	ses de fonctionnement	Budget primitif	DM N° 1	Budget total
002	Déficit reporté	- €		
014	Atténuation de produits	304 500,00 €		304 500,00 €
011	Charges à caractère général	1 467 731,00 €		1 467 731,00 €
012	Charges de personnel	3 723 512,00 €	- 15 000,00 €	3 708 512,00 €
65 66 67 022	Autres charges de gestion courante Charges financières Charges exceptionnelles Dépenses imprévues	352 704,00 € 317 962,00 € 25 575,00 € - €	15 000,00 €	367 704,00 € 317 962,00 € 25 575,00 € - €
042	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	827 500,00 €		827 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €		- €
Dépen	ses totales de fonctionnement	7 019 484,00 €	- €	7 019 484,00 €

Recett	es de fonctionnement	Budget primitif	DM N° 1	Budget total
002	Excédent reporté	49 199,00€		49 199,00€
013	Atténuation de charges	175 000,00€		175 000,00€
70	Produits des services	251 898,00€		251 898,00€
73	Impôts et taxes	3 978 967,00 €		3 978 967,00€
74	Dotations et participations	1 744 271,00 €		1 744 271,00€
75	Autres produits de gestion courante	18 805,00€		18 805,00€
76	Produits financiers	450 000,00€		450 000,00€
77	Produits exceptionnels	3 450,00 €		3 450,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €		40 000,00 €
Recett	es totales de fonctionnement	6 711 590,00 €	- €	6 711 590,00 €

Dépen	ses d'investissement	Budget primitif	DM N° 1	Budget total
001	Déficit reporté	65 259,82 €		65 259,82 €
20	Immobilisations incorporelles	21 711,00 €		21 711,00 €
204	Subventions d'équipement versées	43 500,00 €		43 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	187 650,00€		187 650,00€
23	Immobilisations en cours	340 000,00€		340 000,00€
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	1 010 000,00€		1 010 000,00€
27	Autres immobilisations financières			
				- €
040	Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €		40 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	300 000,00 €		300 000,00€
Dépen	ses totales d'investissement	2 008 120,82 €	- €	2 008 120,82 €
	·-			
TOTAL	GENERAL DES DEDENSES	9 027 604 82 €		9 027 604 82 €

Recette	es d'investissement	Budget primitif	DM N° 1	Budget total
001	Excédent reporté			- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	388 241,00€		388 241,00€
10222	FCTVA	146 000,00 €		146 000,00€
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	235 210,00 €		235 210,00€
13	Subventions d'investissement	277 050,00 €		277 050,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées			- €
27	Autres immobilisations financières			
024	Dotations, fonds divers et réserves	84 000,00 €		84 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	827 500,00 €		827 500,00 €
041	Opérations patrimoniales	300 000,00€		300 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement			- €
Recette	es totales d'investissement	1 876 791,00€	- €	1 876 791,00 €
DIAL	GENERAL DES RECETTES	8 588 381,00 €	- €	8 588 381,00

Il était en déséquilibre de – 307 894 € en section de fonctionnement et de – 131 330 € en section d'investissement.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES 2020

Les comptes du budget principal se présentent de la façon suivante :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
CA 2020			
Dépenses	-1 476 896,93	-6 757 809,39	-8 234 706,32
Recettes	1 382 800,04	6 780 984,78	8 163 784,82
Résultat	-94 096,89	23 175,39	-70 921,50
Restes à réaliser 2020 (RAR)			
Dépenses	-154 882,00		-154 882,00
Recettes	124 932,00		124 932,00
Résultat	-29 950,00		-29 950,00
CA + RAR			
Dépenses	-1 631 778,93	-6 757 809,39	-8 389 588,32
Recettes	1 507 732,04	6 780 984,78	8 288 716,82
Résultat	-124 046,89	23 175,39	-100 871,50

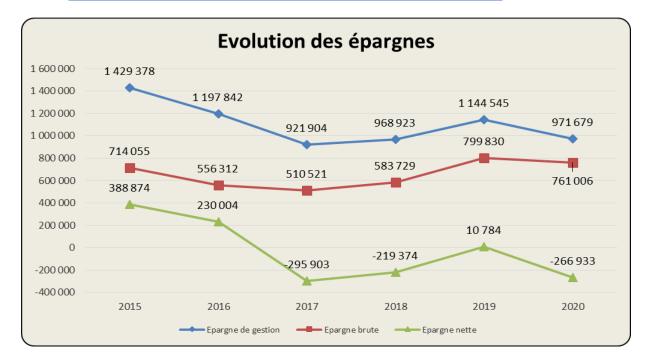
Le résultat net global de l'exercice 2020 ressort à - 100 871,50 €.

1. Le résultat de la section de fonctionnement

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	6 695 857,43	6 395 725,42	14 950 983,07	6 831 950,70	6 723 969,68	6 757 809,39
Recettes	7 202 696,00	6 787 147,61	14 841 840,25	6 604 196,16	6 838 466,27	6 731 785,63
Résultat de fonctionnement hors reports	506 838,57	391 422,19	-109 142,82	-227 754,54	114 496,59	-26 023,76
Report résultat N-1	712 411,98	1 751 752,87	1 279 665,13	962 906,50	169 912,38	49 199,15
Résultat de fonctionnement avec reports	1 219 250,55	2 143 175,06	1 170 522,31	735 151,96	284 408,97	23 175,39

Le résultat 2020 sera totalement affecté à la résorption du déficit de la section d'investissement (- 124 046,89 €) lors du vote du budget 2021.

2. Les niveaux d'épargne (cf Rapport d'Orientations Budgétaires)



Rappels:

- a) L'épargne de gestion mesure le montant dégagé dans la gestion courante hors intérêts de la dette.
- b) L'épargne brute également appelée capacité d'autofinancement (CAF) est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. L'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement notamment au remboursement du capital de la dette.
- c) L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement des dettes.

Les niveaux d'épargne sont tous inférieurs à ceux de 2019. Les raisons principales sont :

- des factures 2019 réglées en 2020 alors qu'elles auraient dû être rattachées à 2019
- l'augmentation des dépenses de personnel
- les échéances de 2 nouveaux emprunts contractés en 2019



3. Les ratios financiers de la commune

Ratios	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne de la strate
DRF/Population	1 199,07 €	1 148,86 €	1 118,34 €	1 116,86 €	1 110,01 €	1 133,75 €	935 €
Impôts/Population	645,23€	522,00€	516,59€	528,87 €	544,06 €	549,60€	507 €
RRF/Population	1 331,08 €	1 251,49 €	1 212,26 €	1 225,26 €	1 259,43 €	1 269,67 €	1 133 €
Depenses équipement brut/population	189,99€	185,62€	94,98 €	166,87 €	218,64€	76,35 €	305 €
Encours dette /population	1 474,86 €	2 479,45 €	2 205,04 €	2 116,36 €	2 140,42 €	1 967,13 €	
En cours dette / population (avec fonds de soutien)	311,97 €	1 402,01 €	1 213,23 €	1 198,59 €	1 301,10 €	1 204,47 €	860€
DGF / Population	279,60€	215,82 €	177,50€	176,33 €	175,60€	175,31 €	153 €
Dépenses de personnel /DRF (coef rigidité)	50%	53%	58%	57%	58%	61%	56%
(DRF+Rmbt du capital de la dette)/RRF	95%	97%	104%	103%	100%	104%	90%
dépenses d'équipement brut / RRF	14%	15%	8%	14%	17%	6%	27%
Encours dette au 01/01/RRF	116%	118%	194%	182%	169%	170%	76%

*DRF: Dépenses Réelles de Fonctionnement - RRF: Recettes Réelles de Fonctionnement

Ces ratios nous permettent de nous comparer aux communes de même strate et de constater plusieurs éléments essentiels :

- ✓ Le taux d'endettement s'élevait à 170% en 2020 quand celui des communes de même strate était de 76% en moyenne. L'endettement s'est aggravé en 2017 en raison de l'emprunt structuré, qui n'en est plus un aujourd'hui puisqu'il a été désensibilisé. A cet égard, il convient de préciser que nous recevons un fonds de soutien de 449 289,09 € par an depuis 2015 afin de limiter les impacts de la désensibilisation de cet emprunt. Cette aide prenant fin en 2028, les échéances qui restent très élevées de 2029 à 2031, soit 1 965 000 € au total, ne seront donc plus couvertes par ce fonds. Cette donnée doit être prise en compte dès maintenant dans le défi majeur qu'est le désendettement de la Commune pour le mandat de notre équipe.
- Les charges de personnel représentent 61% des dépenses réelles de fonctionnement. Des mesures ont d'ores-et-déjà été prises fin 2020 pour réduire ce coefficient de rigidité tout en continuant d'offrir les mêmes services aux Villeneuviens.
- Notre taux d'équipement est très faible (6% en 2020) car la Collectivité n'a pour l'instant plus les moyens d'investir. Elle doit au préalable reconstituer de la capacité d'autofinancement en réduisant ses dépenses de fonctionnement et en augmentant ses
- Notre marge d'autofinancement c'est-à-dire la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées est inexistante. Elle se situe à 104% en 2020 contre 90 % en moyenne pour les communes de même strate. En effet, plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt. Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Pour Villeneuve-sur-Yonne, il n'est plus question d'emprunter pendant quelques années.

ID: 089-218904647-20210507-DEL2021_028-BF

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le

5 60

4. La section d'investissement

Le montant des investissements réalisés en 2020 (travaux, installations et équipements) s'élève à $404\,805$ €.

Le déficit de cette section atteint 94 097 €. Ce solde ainsi que le solde négatif des restes à réaliser (- 29 950 €) seront repris au budget primitif 2021.

PRESENTATION DE LA BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Déper	nses de fonctionnement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
002	Déficit reporté						
014	Atténuation de produits	282 262,00€	290 000,00€	329 659,00 €	307 170,00 €	304 671,00 €	301 566,00 €
011	Charges à caractère général	1 552 194,23 €	1 567 723,17 €	1 415 995,31 €	1 528 658,85 €	1 527 918,89 €	1 467 152,29 €
012	Charges de personnel	3 223 781,63 €	3 309 083,01 €	3 514 431,34 €	3 404 016,16 €	3 436 630,50 €	3 649 253,79 €
65	Autres charges de gestion courante	666 442,13 €	367 327,13 €	400 517,48 €	368 584,97 €	326 835,95 €	365 567,92 €
Total o	dépenses de gestion	5 724 679,99 €	5 534 133,31 €	5 660 603,13 €	5 608 429,98 €	5 596 056,34 €	5 783 540,00 €
66	Charges financières	715 322,97 €	641 530,07 €	411 383,48 €	385 193,66 €	344 715,12 €	207 744,61 €
67	Charges exceptionnelles	45 748,69 €	52 329,09 €	7 332,74 €	20 667,03 €	1 127,77 €	19 852,30 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total (dépenses réelles	6 485 751,65 €	6 227 992,47 €	6 079 319,35 €	6 014 290,67 €	5 941 899,23 €	6 011 136,91 €
042	Opérations d'ordre entre sections	210 105,78 €	167 732,95 €	7 439 663,72 €	817 660,03 €	782 070,45 €	746 672,48 €
6681	Indemnité pour rmbt anticipé d'emprunts à risques			6 820 000,00 €			
6811	Amortissements des immobilisations	195 105,78€	160 149,67 €	130 720,87 €	317 019,67 €	294 927,60 €	252 928,89 €
6862	Amortissements des charges financières à répartir			487 142,85 €	487 142,85 €	487 142,85 €	487 142,85€
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €	1 432 000,00 €	- €	- €	- €
Déper	nses totales de fonctionnement	6 695 857,43 €	6 395 725,42 €	14 950 983,07 €	6 831 950,70 €	6 723 969,68 €	6 757 809,39 €
.		4 240 250 55 6	2442475.000	4 470 500 04 6	705 454 06 6	204 400 07 6	22.475.20.6
Solde	de la section de fonctionnement	1 219 250,55 €	2 143 175,06 €	1 170 522,31 €	735 151,96 €	284 408,97 €	23 175,39 €

Recette	s de fonctionnement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
002	Excédent reporté	712 411,98 €	1 751 752,87 €	1 279 665,13 €	962 906,50 €	169 912,38 €	49 199,15 €
013	Atténuation de charges	52 750,22 €	39 040,99 €	117 111,58 €	28 729,99 €	114 923,32 €	184 428,38 €
70	Produits des services	368 157,61 €	305 393,19 €	332 431,18 €	309 222,53 €	381 015,96 €	246 180,14 €
73	Impôts et taxes	4 058 810,76 €	3 914 905,48 €	3 966 940,28 €	3 996 001,44 €	4 054 017,55 €	4 011 753,51 €
74	Dotations et participations	2 657 214,22 €	1 593 436,15 €	1 670 265,87 €	1 738 325,75 €	1 664 000,53 €	1 801 918,38 €
75	Autres produits de gestion courante	37 573,35 €	25 028,57 €	27 286,26 €	37 205,21 €	33 874,31 €	22 064,74 €
Total red	cettes de gestion	7 174 506,16 €	5 877 804,38 €	6 114 035,17 €	6 109 484,92 €	6 247 831,67 €	6 266 345,15 €
76	Produits financiers	287,99€	898 858,55 €	449 560,83 €	449 538,64 €	449 538,64 €	449 289,09 €
77	Produits exceptionnels	25 012,41 €	7 821,40 €	26 244,25 €	38 996,08 €	44 358,96 €	16 151,39€
Total red	cettes réelles	7 199 806,56 €	6 784 484,33 €	6 589 840,25 €	6 598 019,64 €	6 741 729,27 €	6 731 785,63 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 889,44 €	2 663,28 €	6 820 000,00 €	6 176,52 €	96 737,00 €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section			1 432 000,00 €			
Recette	s totales de fonctionnement	7 915 107,98 €	8 538 900,48 €	16 121 505,38 €	7 567 102,66 €	7 008 378,65 €	6 780 984,78 €

Déper	nses d'investissement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
001	Déficit reporté			500 362,34 €	174 264,16 €	428 239,58 €	65 259,82 €
20	Immobilisations incorporelles	31 567,60 €	42 145,98€	20 617,88 €	26 406,31 €	14 990,04 €	20 126,40 €
204	Subventions d'équipement versées	24 160,54 €	21 725,80 €	- €	- €	- €	4 500,00 €
21	Immobilisations corporelles	971 939,53 €	942 373,86 €	495 674,45 €	872 177,53€	585 036,11 €	124 084,61 €
23	Immobilisations en cours	- €	- €		- €	473 623,86 €	256 094,63 €
Total	dépenses d'équipement	1 027 667,67 €	1 006 245,64 €	516 292,33 €	898 583,84 €	1 073 650,01 €	404 805,64 €
13	Subventions d'investissement					5 244,00€	
16	Emprunts	325 180,62 €	326 307,99 €	806 423,88 €	803 103,46 €	789 046,22 €	1 006 831,47 €
27	Autres immobilisations financières					1 000,00€	
45	Opérations pour compte de tiers			2 976,00 €	1 846,51€	27 444,96 €	
Total (dépenses réelles	1 352 848,29€	1 332 553,63 €	1 325 692,21 €	1 703 533,81 €	1 896 385,19 €	1 411 637,11 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 889,44 €	2 663,28 €	6 820 000,00 €	6 176,52 €	96 737,00 €	
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	4 828 122,32 €	- €	- €	- €
Déper	nses totales d'investissement	1 355 737,73 €	1 335 216,91 €	13 474 176,87 €	1 883 974,49 €	2 421 361,77 €	1 476 896,93 €
Solde	de la section d'investissement	253 949,03 €	- 470 521,87 €	- 174 264,16 €	- 428 239,58 €	- 65 398,80€	- 94 096,89 €
Reste	s à réaliser (RAR)	639 196,67 €	- €	- €	438 000,00 €	517 000,00 €	154 882,00 €
Déper	nses totales d'investissement avec RAR	1 994 934,40 €	1 335 216,91 €	13 474 176,87 €	2 321 974,49 €	2 938 361,77 €	1 631 778,93 €
Solde	de la section d'investissement avec RAR	- 385 247,64€	- 470 521,87€	- 174 264,16 €	- 565 239,58€	- 235 348,80€	- 124 046,89€
TOTAL	GENERAL DES DEPENSES	8 690 791,83 €	7 730 942,33 €	28 425 159,94 €	9 153 925,19 €	9 662 331,45 €	8 389 588,32 €
SOLDE	TOTAL	834 002,91 €	1 672 653,19 €	996 258,15 €	169 912,38 €	49 060,17 €	- 100 871,50 €

Recettes	d'investissement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
001	Excédent reporté	949 202,70 €	242 766,66 €				
10	Dotations, fonds divers et réserves	228 272,53 €	157 860,91 €	823 964,06€	375 975,37 €	665 589,85€	394 147,69€
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			625 873,17 €	207 415,81 €	565 239,58 €	235 209,82 €
10222	FCTVA	189 872,00 €	121 013,00 €	166 500,00 €	155 877,00 €	83 889,00 €	146 335,00 €
024 13 16 45	Produits des cessions d'immobilisations Subventions d'investissement Emprunts Opérations pour compte de tiers	222 105,75 €	296 334,52 €	205 186,61 € 2 976,00 €	60 253,00 € 200 000,00 € 1 846,51 €	5 036,00 € 875 821,71 € 27 444,96 €	241 974,48 € 5,39 €
Total rec	ettes réelles	450 378.28 €	454 195.43 €	1 032 126.67 €	638 074,88 €	1 573 892.52 €	636 127,56 €
040	Opérations d'ordre entre sections	210 105,78 €	167 732,95 €	7 439 663,72 €	817 660,03 €	782 070,45 €	746 672,48 €
	•						
041	Opérations patrimoniales			4 828 122,32 €			
Recettes	totales d'investissement	1 609 686,76 €	864 695,04€	13 299 912,71 €	1 455 734,91 €	2 355 962,97 €	1 382 800,04 €

Restes à réaliser (RAR)	- €	- €	- €	301 000,00€	347 050,00€	124 932,00€
Recettes totales d'investissement avec RAR	1 609 686,76 €	864 695,04 €	13 299 912,71 €	1 756 734,91 €	2 703 012,97 €	1 507 732,04 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 524 794,74 €	9 403 595,52 €	29 421 418,09 €	9 323 837,57 €	9 711 391,62 €	8 288 716,82 €
----------------------------	----------------	----------------	-----------------	----------------	----------------	----------------

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

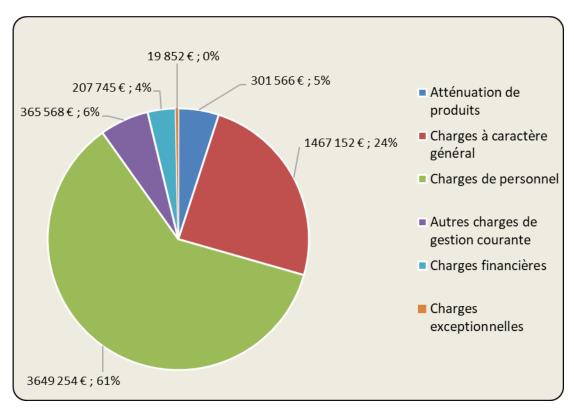
I. <u>Les dépenses de fonctionnement</u>

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 757 809 €.

L'ensemble des dépenses réelles atteint 6 011 137 €.

Les écritures d'ordre (amortissements des immobilisations et des charges financières) se sont élevées à 746 672 € en 2020.

La répartition des dépenses réelles de fonctionnement (en \in) est la suivante :



a) Les charges à caractère général (chapitre 011)

Elles ont évolué de la manière suivante :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
1 552 194 €	1 567 723 €	1 415 995 €	1 528 659 €	1 527 919 €	1 467 152 €	-3,98%	-0,93%

Ce chapitre, où sont inscrits les crédits affectés au fonctionnement des services et les prestations extérieures, est en diminution de -3,98 % par rapport à l'année 2019. Ces dépenses passent en effet de 1527919 € à 1467152 € € (soit -61 K€).

Les principaux postes de dépenses se présentent de la façon suivante :

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le

ID: 089-218904647-20210507-DEL2021_028-BF

Libéllés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
Achats de prestations de service (repas)	100 433 €	90 098 €	110 116€	101 306 €	91 778 €	59 619 €	-35,04%	-8,32%
Eau et assainissement	22 978 €	23 707 €	23 223 €	47 414 €	27 166 €	16 854 €	-37,96%	-5,03%
Energie - électricité	284 793 €	236 717 €	212 316 €	218 324 €	278 144 €	269 820 €	-2,99%	-0,90%
Carburants	28 389 €	29 987 €	32 511 €	15 341 €	34 361 €	36 142 €	5,18%	4,11%
Alimentation	28 917 €	37 962 €	17 431 €	21 371 €	39 261 €	23 623 €	-39,83%	-3,31%
Fournitures de voirie	48 510 €	47 417 €	36 244 €	66 606 €	62 931 €	25 418 €	-59,61%	-10,21%
Vêtements de travail	16 810 €	10 180 €	8 857€	12 876 €	8 126 €	32 079 €	294,79%	11,37%
Fournitures administratives	19 284 €	15 599 €	15 613 €	19 183 €	17 907 €	14 941 €	-16,56%	-4,16%
Fournitures scolaires	18 830 €	24 594 €	21 927€	20 863 €	18 402 €	11 302 €	-38,58%	-8,16%
Locations mobilières	90 222 €	80 586 €	96 335 €	190 285 €	205 534 €	310 278 €	50,96%	22,86%
Assurances	53 018 €	45 388 €	28 984 €	45 191 €	50 731 €	34 220 €	-32,55%	-7,04%
Transports collectifs	91 703 €	90 738 €	90 188 €	81 374 €	68 182 €	68 953 €	1,13%	-4,64%
Affranchissement	10 124 €	11 893 €	11 858 €	11 397 €	8 521 €	8 182 €	-3,97%	-3,49%
Frais de télécommunication	55 609 €	56 332 €	54 374 €	55 518 €	44 068 €	50 709 €	15,07%	-1,53%
Taxes foncières	17 338 €	15 909 €	17 644 €	17 965 €	20 131 €	18 678 €	-7,22%	1,25%

Beaucoup de postes sont en diminution notamment en raison de la fermeture des services en lien avec les confinements et la crise sanitaire. D'autres, comme l'eau et l'assainissement, diminuent simplement parce que les écritures de rattachement n'ont pas pu être effectuées en raison de manque de crédits budgétaires. Ce sont 33 574 € qui n'ont pas pu être rattachés et qui viendront impacter le budget primitif 2021.

Les augmentations de certains postes (carburants, vêtements de travail, locations mobilières, transports collectifs) s'expliquent par le règlement en 2020 de factures qui auraient dû être rattachées à l'exercice 2019. A cela s'ajoutent les rattachements des factures 2020 à ce même exercice.

b) Les charges de personnel (chapitre 012)

L'évolution des charges de personnel est la suivante :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
3 223 782 €	3 309 083 €	3 514 431 €	3 404 016 €	3 436 631 €	3 649 254 €	6,19%	2,09%

Ce chapitre augmente de 6,19 % soit + 212 623 € entre 2019 et 2020. Cette hausse s'explique principalement par le renforcement du service police municipale en septembre/octobre 2019 et par le règlement de 2 années de cotisation (2019 et 2020) pour l'assurance du personnel.

Ce chapitre est sensible. Rappelons que les dépenses de personnel représentent 61 % des dépenses réelles de fonctionnement. Des mesures ont été prises dès septembre 2020 pour réduire ce chapitre et tendre de nouveau vers un ratio de 55 % qui est la moyenne pour les collectivités de même strate. Elles se poursuivent sur 2021 dans le respect de l'équilibre entre les services publics à rendre à la population et le bien-être des agents.



Le nombre de postes a évolué comme suit (chiffres au 31/12/n) :

	2019		2020			
titulaires	sous contrats	TOTAL	titulaires	sous contrats	TOTAL	
80	42	122	75	32	107	

c) Les atténuations de produits (chapitre 014)

Ce chapitre a tendance à diminuer depuis 2017. En voici l'évolution :

Libellé	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
Chapitre 014	282 262 €	290 000 €	329 659 €	307 170 €	304 671 €	301 566 €	-1,02%	1,11%
Dégrèvement de THLV	10 167€	9 950 €	7 212 €	4 744 €	7 341 €	<i>5 779</i> €	-21,28%	-8,99%
FNGIR	269 436 €	269 436 €	269 436 €	269 436 €	269 436 €	269 436 €	0,00%	0,00%
FPIC	- €	11 014 €	53 011 €	32 990 €	27 894 €	26 351 €	-5,53%	

^{*}THLV: Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants

Il enregistre principalement les dépenses au titre du **Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)** qui permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale en 2010. Le but de ce fonds est de garantir à chaque collectivité la neutralité financière de cette réforme en prélevant les collectivités, qui, suite à cette réforme, ont eu des ressources excédentaires au profit de celles qui ont été déficitaires.

Ce chapitre enregistre également notre contribution au **Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).** Ce fonds consiste aussi à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Mis en place en 2012, il constitue, comme le FNGIR, un mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

Notre Commune est à la fois contributrice et bénéficiaire de ce fonds. La situation nette de la Commune au regard du FPIC s'établit de la façon suivante :

FPIC	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019
Contribution	- €	11 014 €	53 011 €	32 990 €	27 894 €	26 351 €	-5,53%
Attribution	93 690 €	115 444 €	109 009 €	102 057 €	92 821 €	91 967 €	-0,92%
Solde net	93 690 €	104 430 €	55 998 €	69 067 €	64 927 €	65 616 €	1,06%

d) Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre concerne principalement :

- les dépenses relatives aux élus (indemnités, frais de mission, formations), en baisse de 14,76 % suite à deux décisions politiques successives de réduire l'indemnité du maire et des adjoints,
- les dépenses relatives aux subventions aux associations, en baisse également de 29,36 % puisque seules la subvention attribuée au centre aéré a été versée soit 70 000 €, ainsi qu'une aide à la rénovation de façade pour 1 560 €



les dépenses liées à **l'adhésion aux organismes extérieurs**, notamment celle de l'OGEC

- les dépenses liées à l'adhésion aux organismes extérieurs, notamment celle de l'OGEC (école Notre Dame) qui augmente de 38,57 % passant de 59 474 € en 2019 à 82 411 € en 2020. Cette hausse s'explique par le fait que l'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé à 3 ans à compter de la rentrée 2019-2020 rendant la participation obligatoire de la commune égale à 100% des dépenses de fonctionnement des classes maternelles contrairement aux années précédentes où la participation s'élevait à 50 %,
- Aucune subvention n'a été versée à la Caisse des écoles dont les activités ont été considérablement réduites en raison de la crise sanitaire,
- La subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est passée de 0 € en 2019 à 66 000 en 2020. En 2019, aucune subvention n'a été versée car des écritures comptables non conformes ont été réalisées sur le budget du CCAS afin de reprendre un excédent d'investissement en section de fonctionnement pour un montant de 60 0000 €. Ces écritures faisaient suite à la clôture de deux budgets annexes : Résidence Personnes âgées (RPA) et Aides aux familles (AAF). En 2020, non seulement il a fallu corriger cette erreur et donc abonder la section de fonctionnement du CCAS par une subvention mais il a également fallu retracer comptablement la mise à disposition de l'agent par la Ville au CCAS (environ 45 000 € en dépenses et en recettes) suite à une remarque de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Le montant affiché en dépense s'élève donc à 66 000 € en 2020 mais le flux financier réel n'est que de 21 000 € si on retire le salaire de l'agent qui est remboursé par le CCAS.

Ce chapitre est donc globalement en hausse de 11,85 %. Les dépenses s'élèvent à 365 568 € contre 326 836 € en 2019 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol	% évol
	2013	2010	2017	2010	2013	2020	2020/2019	moyen
Chapitre 65	666 442 €	367 327 €	400 517 €	368 585 €	326 836 €	365 568 €	11,85%	-9,52%
Indemnités des élus	117 768 €	116 469 €	121 384 €	118 549 €	120 622 €	102 822 €	-14,76%	-2,24%
Participation OGEC	53 568 €	52 054 €	49 699 €	56 895 €	59 474 €	82 411 €	38,57%	7,44%
Subvention caisse des écoles	4 100 €	4 100 €	4 100 €	4 100 €	4 100 €	- €	-100,00%	-100,00%
Subvention au CCAS	37 200 €	37 200 €	17 200 €	17 200 €	- €	66 000 €		10,03%
Subvention aux associations	148 095 €	136 754 €	149 321 €	124 761 €	101 299 €	71 560 €	-29,36%	-11,42%

e) Les frais financiers (chapitre 66)

Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts**. Il est en baisse constante.

2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2020/2019
715 323 €	641 530 €	411 383 €	385 194 €	344 715 €	207 745 €	-39,73%

En 2020, ce chapitre est en forte baisse de 39,73 % en raison des écritures de régularisation des intérêts courus non échus (ICNE). En effet, ces ICNE n'étaient plus comptabilisés depuis

Affiché le

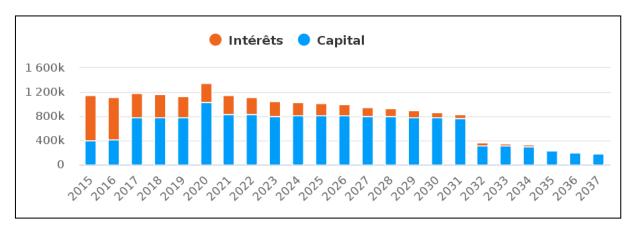
ID: 089-218904647-20210507-DEL2021_028-BF

2016 et cette régularisation permet de réduire le résultat de ce chapitre de − 116 K€. Sans cette régularisation, ce chapitre se serait élevé à 323 K€.

Il faut noter que l'annuité de la dette, qui était en baisse depuis 2018, augmente de nouveau en 2020 en raison de 2 emprunts contractés en août et décembre 2019 pour respectivement 650 000 € et 200 000 €.

Rmbt capital (B) Annuité de la dette	<i>'</i>	326 307,99	,	,	,	1 006 831,47 1 333 916,24	,
Rmbt des intérêts (A)	<u> </u>	,	,	,	·	ŕ	,
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2020/2019

On observe ce pic en 2020 sur le graphique relatif à l'évolution de l'annuité de la dette cidessous :



f) Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67)

Le montant de ce chapitre s'élève à **19 852 €.** Il est en forte hausse par rapport à 2019 (1 128 €) car l'indemnisation des commerçants suite aux travaux de la rue du Commerce y est enregistrée pour 19 214 € par le biais des écritures de rattachement. Ces indemnités ont été versées à leurs bénéficiaires en janvier 2021.

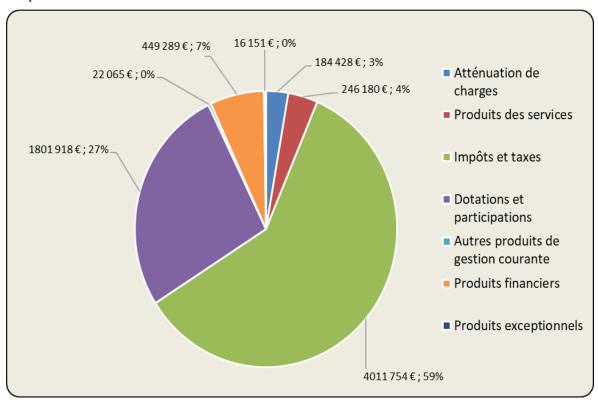
2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
45 749 €	52 329 €	7 333 €	20 667 €	1 128 €	19 852 €	1660,31%	-12,99%

II. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de la section de fonctionnement atteignent globalement **6 780 985** € contre 7 008 379 € en 2019.

Les recettes réelles connaissent une légère baisse de **- 0,15** %, soit **6731 786** € contre 6741729 € en 2019. Les recettes issues des services payants (cantine, crèche, service jeunesse) ont été touchées de plein fouet par la crise sanitaire mais ces pertes ont quasiment été compensées par les aides exceptionnelles de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

La répartition des recettes réelles de fonctionnement en 2020 est la suivante :



a) Les produits du domaine (chapitre 70)

Il s'agit des redevances à caractère sportif, culturel, social, des locations, de l'occupation du domaine public etc. issus des tarifs appliqués par les services.

2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
368 158 €	305 393 €	332 431 €	309 223 €	381 016 €	246 180 €	-35,39%	-6,49%

Comme expliqué plus haut, ce chapitre a été impacté par la crise sanitaire car il enregistre principalement :

- La facturation du service de la crèche : 52 741 € en 2020 contre 88 657 € en 2019
- La facturation des repas du restaurant scolaire : 80 348 € en 2020 contre 130 707 € en 2019

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le



Toutes les régies municipales (marché, cimetière, port de plaisance, bibliothèque...)

Par ailleurs, le montant 2019 est gonflé par le rattrapage :

- de redevances d'occupation du domaine public qui n'avaient pas été facturées les années précédentes notamment à Orange pour 16 255 €.
- De l'occupation des installations sportives qui n'avait pas été facturée au collège pour l'année scolaire 2017/2018 soit 16 610 €.

b) Les impôts et taxes (chapitre 73)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la commune ne perçoit plus que les impôts ménage (Taxe habitation et Taxes foncières bâties et non bâties). Les impôts « entreprises » sont perçus directement par la CAGS. **C'est le principe de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU).** En contrepartie, Villeneuve-sur-Yonne perçoit des Attributions de Compensation. Ces dernières ne sont pas considérées comme des impositions directes mais comme des dotations. Il s'agit d'une dotation figée donc certaine mais non évolutive.

Les recettes de ce chapitre atteignent 4 011 754 € en 2020 contre 4 054 018 en 2019.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
Chapitre 73	4 058 811 €	3 914 905 €	3 966 940 €	3 996 001 €	4 054 018 €	4 011 754 €	-1,04%	-0,19%
Taxes foncières et d'habitation	3 485 695 €	2 816 656 €	2 792 925 €	2 837 003 €	2 899 806 €	2 908 603 €	0,30%	-2,97%
Autres impôts locaux	4 337 €	13 113 €	15 243 €	10 936 €	12 554 €	5 380 €	-57,15%	3,66%
Attribution de compensation	- €	738 198 €	744 955 €	704 844 €	696 504 €	618 200 €	-11,24%	
Attribution FPIC	93 690 €	115 444 €	109 009 €	102 057 €	92 821 €	91 967 €	-0,92%	-0,31%
Taxe sur les pylônes lectriques	109 849 €	112 632 €	112 632 €	118 298 €	121 298 €	127 048 €	4,74%	2,45%
Taxe sur l'électricité	33 102 €	- €	19 100 €	77 520 €	65 530 €	78 931 €	20,45%	15,58%
Droits de mutation	95 985 €	96 049 €	153 264 €	124 726 €	165 504 €	181 624 €	9,74%	11,21%

- ➤ Ce chapitre serait en légère hausse comme les années précédentes si l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération n'avait pas diminué de 78 304 €. Cette baisse est due à une régularisation effectuée sur le calcul du transfert de l'école de musique.
- ➤ Concernant la **Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE),** il convient de préciser que le montant annuel se situe vers 65 000 €, il est en augmentation en 2020 en raison des rattachements effectués. De ce fait, nous comptabilisons 5 trimestres sur 2020 puisque le dernier trimestre 2019 n'a pas été rattaché à son exercice de référence (les écritures obligatoires de rattachement n'étaient plus faites depuis 2017).
- ➤ La taxe additionnelle aux droits de mutation, payée par les acquéreurs de logements via les frais de notaires, est en augmentation depuis 2018 y compris en 2020 (+ 9,74 %) alors que la situation (économique, sanitaire...) ne le laissait pas forcément présager.

- ➤ Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a tendance à diminuer mais notre contribution à ce fonds diminue également (voir page 8). Le solde net reste donc positif et augmente légèrement.
- La situation de la **fiscalité locale** en 2020 sur laquelle la Ville avait le pouvoir de fixer les taux d'imposition a été la suivante :

TAXES	2018			2019			2020			
IAAES	Taux	Base	Produit	Taux	Base	Produit	Taux	Base	Produit	
Taxe d'habitation	23,06	5 782 133	1 333 359	23,06	5 898 601	1 360 218	23,06	5 888 505	1 357 889	
Taxe d'habitation sur locaux vacants	23,06	116 335	26 827	23,06	119 381	27 529	23,06	166 284	38 345	
Taxe sur le foncier bâti	26,16	5 319 897	1 391 687	26,16	5 446 498	1 424 979	26,16	5 450 247	1 425 995	
Taxe sur le foncier non bâti	70,87	109 231	77 412	70,87	112 002	79 376	70,87	112 806	79 946	
TOTAL			2 829 285			2 892 102			2 902 175	

Compte tenu des rôles complémentaires (6 428 €) et supplémentaires (5 380 €), le produit global des impôts locaux atteint en 2020 : 2 913 983 €.

c) Les dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre comprend essentiellement les dotations versées par l'Etat, c'est-à-dire principalement **la DGF** ainsi que **les versements de la CAF** et **les compensations fiscales**. Il est en augmentation de 8,29 % soit 137 918 € en 2020. Cette augmentation est principalement due aux aides exceptionnelles Covid (89 019 €) et au solde de prestation CAF 2019 qui n'a pas été rattaché à son exercice de référence.

L'évolution de ce chapitre se présente ainsi :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
2 657 214 €	1 593 436 €	1 670 266 €	1 738 326 €	1 664 001 €	1 801 918 €	8,29%	-6,27%

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

La DGF est composée de la dotation forfaitaire, de la DSR (dotation de solidarité rurale) et de la DNP (dotation nationale de péréquation)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
Dotation forfaitaire	957 215 €	562 733 €	500 099 €	492 086 €	484 304 €	475 433 €	-1,83%	-11,01%
Dotation de solidarité	373 962 €	419 601 €	336 242 €	341 753 €	351 573 €	360 352 €	2,50%	-0,62%
Dotation nationale de péréquation	181 162 €	187 606 €	128 531 €	115 678 €	104 110 €	93 699 €	-10,00%	-10,41%
TOTAL	1 512 339 €	1 169 940 €	964 872 €	949 517 €	939 987 €	929 484 €	-1,12%	-7,79%



Même si c'est dans une moindre mesure depuis 2018, la DGF continue de diminuer. Elle a varié de - 39 % entre 2015 et 2020.

Les financements CAF.

La hausse des financements CAF en 2020 (566 685 € contre 489 222 € en 2019) s'explique par le versement d'aides exceptionnelles (aides covid) en 2020 à hauteur de 89 019 €.

Les compensations fiscales

Les compensations fiscales s'inscrivent dans le cadre des allègements d'impôts adoptés par l'Etat et qui font l'objet d'une compensation en faveur des collectivités locales.

Depuis 2015, les compensations fiscales évoluent de la façon suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
Compensations TH	96 417,00	86 769,00	125 706,00	126 558,00	142 902,00	149 537,00	4,64%	7,59%
Compensations TF	19 808,00	19 965,00	14 598,00	11 629,00	11 656,00	11 817,00	1,38%	-8,25%
Compensations TP / CFE / CVAE	87 281,00	63 706,00	39 503,00	0,00	0,00	0,00		-100,00%
Total compensations fiscales	203 506,00	170 440,00	179 807,00	138 187,00	154 558,00	161 354,00	4,40%	-3,79%

d) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Les principales recettes proviennent du produit des immeubles. Les biens loués sont :

Le restaurant le vieux tilleul : 5 319 € (les mois d'avril et mai n'ont pas été facturés)

Le cabinet d'osthéopathie : 2 000 €

Le local Mobil'éco : 4 800 €
La maison du camping : 1 722 €

Les jardins : 5 116 €

Ce chapitre évolue de la manière suivante :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	% Evol 2020/2019	% évol moyen 2020/2015
37 573 €	25 029 €	27 286 €	37 205 €	33 874 €	22 065 €	-34,86%	-8,49%

En 2020, les recettes ont diminué en raison du départ des 2 médecins remplacés par un ostéopathe (- 9 000 €) et de la non facturation des loyers du restaurant au vieux Tilleul et du cabinet d'ostéopathie pendant les mois d'avril et mai (-2063 €).

Par ailleurs, en 2019 ce chapitre a enregistré les 2 derniers loyers de la Trésorerie pour (1 500 €).

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le



e) Les atténuations de charges (chapitre 013)

Ce chapitre enregistre les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité.

Son évolution est très fluctuante :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020/2019	moyen 2020/2015
2015	2016	2017	2010	2010	2020	% Evol	% évol

f) Les produits financiers (chapitre 76)

Ce chapitre enregistre la recette du fonds de soutien de l'Etat pour l'aide de sortie de l'emprunt structuré pour un montant de 449 289 € jusqu'en 2028 (cf page 4).

g) Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Ils s'élèvent à 16 151 € (contre 44 349 € en 2019).

Ce chapitre enregistre principalement des remboursements d'assurance, des régularisations d'écritures comptables passées sur les exercices antérieurs et le remboursement par la société OXO de nos locations de copieurs payées à XEROX dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat nous permettant de générer une économie de 584 € par mois et plus de 7 000 € à l'année.

En 2019, 33 375 € avaient été remboursés par la CAGS car la Commune avait continué de rembourser des emprunts liés aux zones d'activités après la date de transfert de compétence.



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. Les recettes d'investissement

Le montant global des recettes d'investissement atteint **1 382 800 €** dont 636 128 € de recettes réelles.

<u>Les recettes réelles</u> concernent principalement :

- Le FCTVA pour 146 335 €,
- Les subventions d'équipement : 241 974 €
 - 132 310 € au titre de la réhabilitation et mise en accessibilité de l'espace culturel Pincemin.
 - 14 614 € pour des travaux de sécurisation de l'église,
 - 70 860 € au titre des réfections de voiries suite aux intempéries du printemps 2016,
 - 14 466 € pour l'acquisition du bâtiment de la police municipale,
 - 9 724 € pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.
- La taxe d'aménagement : 12 603 €.

L'affectation du résultat de fonctionnement 2019 atteint 235 210 €.

Les opérations d'ordre concernent l'amortissement des immobilisations (746 672 €).

<u>Les restes à réaliser</u> (recettes certaines notifiées ou engagées sur l'exercice 2020 mais non perçues) s'établissent à **124 932** € relatifs à :

- La vente du bâtiment qui abritait la Trésorerie (78 000 €) et l'immeuble situé 4 rue de Valprofonde (6 000 €)
- des **subventions** restant à percevoir (40 932 €) et correspondant à des dépenses engagées (Etude diagnostic du clocher de l'église, défense incendie aux Giltons, mise en sécurité du clocher de l'église et les travaux rue du Commerce).

II. Les dépenses d'investissement

Les dépenses globales d'investissement s'élèvent à **1 476 897** € dont 65 260 € de déficit reporté et 1 411 637 € de dépenses réelles.

Elles concernent le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement.

Le remboursement de la dette

Le remboursement du capital de la dette bancaire s'élève à 1 006 831 €.

L'annuité globale de la dette (capital + intérêts soit 344 715 €) atteint **1 133 731** € (cf. page 10).



L'évolution de l'encours globale de la dette se présente comme suit :

	Capital restant dû au	
	31/12/n	Evolution de la dette
	(fonds de soutien pris en	
	compte)	
2015	1 687 455,95	
2016	7 600 322,89	5 912 866,94
2017	6 595 141,36	-1 005 181,53
2018	6 454 402,35	-140 739,01
2019	6 964 770,13	510 367,78
2020	6 386 120,66	-578 649,47
		4 698 664,71

Globalement, entre 2016 et 2020, la collectivité s'est endettée de 4 698 665 €.

Comme nous l'avons vu en pages 3 et 4, les ratios relatifs à l'endettement par habitant et le taux d'endettement sont bien plus élevés que la moyenne des communes de même strate.

Par ailleurs, *la capacité de désendettement* (encours de la dette bancaire/épargne brute) se situe à un niveau élevé, de 15,90 ans. Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Pour les communes de même strate, ce ratio est de 4 années.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Encours de la dette	8 382 296	7 977 503	12 777 455	11 986 610	11 396 582	11 457 661
Epargne brute	714 055	556 312	510 521	583 729	799 830	720 649
Capacité de désendettement (en années)	11,74	14,34	25,03	20,53	14,25	15,90

Les dépenses d'équipement (chapitre 20, 204, 21 et 23)

Les dépenses d'acquisition, d'équipements et de travaux s'élèvent à 404 805 € auxquelles il faut ajouter les restes à réaliser (dépenses engagées mais non mandatées) pour 154 882 €. Soit un montant global de 559 687 €.

Les principales opérations réglées en 2020 concernent :

- Les travaux de remise en état de la voirie aux Sables Rouges (programme 2018) : 169 705 €
- La rénovation de la rue du Commerce : 85 168 €,
- La restauration du mur d'enceinte de la mairie pour 28 056 € et l'étaiement du pont en brique pour 5 340 €,
- L'achat de **20 mats en acier** pour la voirie : **22 800 €**,
- Divers mobiliers et matériels pour 16 412 €,
- La restauration de vitraux de l'église pour 15 410 €,
- L'installation de 2 aires de jeux à l'école Jules Verne (14 327 €),

Reçu en préfecture le 12/05/2021

Affiché le



ID: 089-218904647-20210507-DEL2021_028-BF

- La licence annuelle du **logiciel métier** JVS : 12 148 €
- L'achat de matériel informatique (9 389 €),
- Une **subvention exceptionnelle au judo club** pour l'achat de tatamis : **4 500 €**
- Des panneaux de voirie : 3 160 €.

<u>Les opérations apparaissant en restes à réaliser</u> en dépenses d'équipement concernent principalement :

- Les travaux de remise en état de la voirie aux Sables Rouges (programme 2019) :
 70 000 €
- L'installation de bornes de recharges électrique pour 39 000 €
- Le solde des travaux de **rénovation de la rue du Commerce pour 13 905 €**
- Le panneau d'affichage digital : 13 522 €,
- Le buste de Simone Veil: 12 000 €,
- Des poteaux d'incendie : 4 805 €,
- Des miroirs de voirie : 1 350 €,
- Du matériel informatique : 300 €,